

Sycomore AM

RAPPORT D'ENTREPRISE À MISSION

Éditorial

Sycomore AM : la mission au cœur des choix stratégiques



Sycomore AM poursuit avec détermination sa mission : elle guide aujourd'hui l'ensemble de nos axes stratégiques majeurs. La nomination de Bertrand Bonhomme à la présidence de notre Comité de Mission vient renforcer cette dynamique, en facilitant une articulation plus fluide et plus cohérente entre notre mission et notre stratégie d'entreprise.

Nous nous sommes fixé l'objectif ambitieux de maintenir plus de 80 % de nos actifs sous gestion en fonds ISR. Nous avons également procédé à une refonte de notre gamme de fonds, en développant de nouvelles stratégies orientées vers l'environnement, avec un fonds dédié à la transition climatique, ainsi qu'une nouvelle stratégie reflétant notre expertise de longue date sur les enjeux sociaux.

Au-delà de l'impact environnemental et social, nos performances financières démontrent qu'il est possible d'allier durabilité et création de valeur. Aujourd'hui, tout en conservant une large part de nos encours en investissements responsables, près de la moitié de nos fonds se classent parmi les meilleurs de leur catégorie.

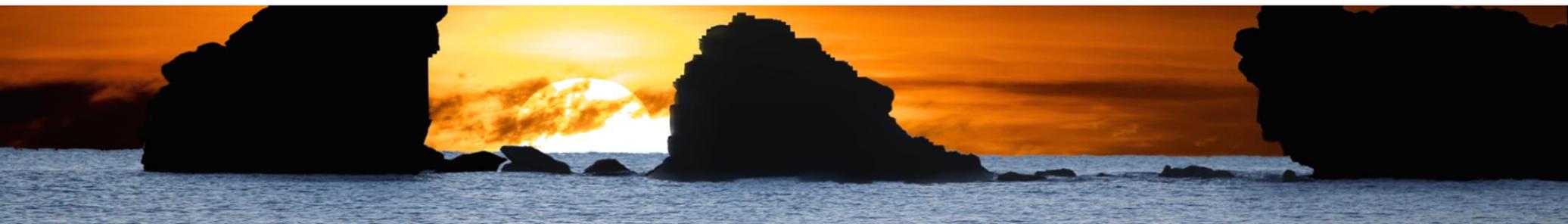
En 2024, nous avons poursuivi le renforcement de notre expertise ESG avec le recrutement d'analystes et l'amélioration de nos critères et indicateurs ESG, notamment sur les dimensions environnementales et sociales. Par ailleurs, notre participation active à la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) nous a permis d'affiner nos objectifs en lien avec la mission et d'enrichir nos réflexions stratégiques.

L'année 2025 sera marquée par une double exigence : renforcer l'engagement de nos équipes, qui constitue un levier essentiel de notre réussite, et transformer l'essai en matière de performances, tant sur le plan financier – avec le maintien d'un niveau élevé de performance des fonds et une collecte nette positive – que sur le plan opérationnel, en poursuivant nos efforts d'efficacité.

En conjuguant exigence financière, impact positif et engagement humain, ces initiatives incarnent pleinement notre raison d'être : Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. Notre mission : humaniser l'investissement.



Denis Panel,
Directeur général de Sycomore AM



Éditorial

Une nouvelle année d'engagement au service de la mission de Sycomore AM

« Pour Sycomore AM, 2024 a été une année charnière. D'abord avec de bonnes performances, dans un contexte pourtant peu favorable à l'investissement responsable. Ensuite, parce qu'elle a marqué la première année complète de collaboration entre le Comité de Mission et la nouvelle direction.

Le premier semestre a été l'occasion de revenir sur les résultats 2023 et a été marqué par une nouvelle étape dans la structuration du Comité avec l'élection d'un Président, rôle qui m'a été confié à l'issue du processus. Un échange a également été mené avec la direction des ressources humaines autour de l'objectif statutaire 3, « Fédérer les collaborateurs ».

La deuxième partie de l'année a été consacrée à l'analyse de l'alignement entre la stratégie de l'entreprise et sa mission, en particulier à la lumière des travaux menés dans le cadre de la Convention des Entreprises pour le Climat. Elle a également permis d'évaluer les réalisations associées aux objectifs statutaires pour l'année 2024.

Nous sommes satisfaits de constater que les résultats obtenus pour 2024 sont positifs, en particulier sur les objectifs statutaires suivants :

- **Le premier, portant sur le développement de solutions d'investissement performantes et durables pour les clients ;**
- **Le second, dédiée à la mesure des contributions environnementales et sociales ;**
- **Le quatrième, visant la promotion d'une finance utile.**

À noter que la contribution environnementale nette des investissements de Sycomore AM connaît une baisse significative en 2024 après plusieurs années de progression. Ce point est une priorité pour 2025, afin de travailler sur des objectifs pertinents et tenant compte des spécificités des différents fonds proposés par Sycomore AM.

Les résultats sont en revanche plus nuancés concernant l'objectif statutaire 3, « Fédérer les collaborateurs ». L'équipe dirigeante a initié un plan d'actions visant à renforcer la culture managériale et à encourager l'implication des collaborateurs dans les processus de décision et les projets de l'entreprise. Toutefois, les deux enquêtes internes réalisées en 2024 témoignent d'un taux d'engagement encore relativement faible, autour de 70%. L'année 2025 marquera une nouvelle étape dans la concrétisation des engagements de Sycomore AM. Le Comité de mission concentrera ses efforts sur trois priorités : d'abord, renforcer le pilotage des objectifs statutaires et les relier plus étroitement aux objectifs annuels des salariés ; ensuite, approfondir l'analyse du cycle de vie des fonds commercialisés par Sycomore AM pour y intégrer pleinement la bonne prise en compte de la mission ; enfin, améliorer la communication avec l'ensemble des parties prenantes — collaborateurs, actionnaires et clients — en optimisant les outils de communication existants, tels que le Rapport de mission, et en privilégiant des échanges plus directs. Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Comité pour leur écoute, leur ouverture et leur engagement, ainsi que Denis Panel et Anne-Claire Imperiale, avec qui une relation de confiance s'est construite. La réussite de la mission de Sycomore AM repose sur cette coopération étroite entre le Comité et la direction. Ensemble, nous posons les bases d'un avenir plus solide, guidé par une ambition commune : faire progresser Sycomore AM vers un investissement toujours plus humain et durable, au service de ses clients comme de ses collaborateurs. »



Bertrand Bonhomme,
engagé pour le développement durable, administrateur indépendant, ancien VP Sustainability du Groupe Michelin, Président du Comité de Mission de Sycomore AM



Sommaire

Notre identité

01

- 1. Qui sommes-nous ? p. 5
- 2. Sycomore AM, un pionnier de l'ISR p. 6
- 3. Notre mission p. 7

Nos bilans 2024

03

- 1. Nos principales réalisations et perspectives p. 10
- 2. Notre baromètre p. 11
- 3. Avis du Comité de Mission p. 12

Objectif statutaire 1

04

Proposer des solutions d'investissement source de performance financière et permettant à ses clients de participer à une économie plus durable et inclusive.

p. 13

Objectif statutaire 2

05

Mesurer et renforcer la contribution environnementale et sociétale nette de ses investissements avec rigueur, transparence et pédagogie

p. 17

Notre gouvernance

02

- 1. Gouvernance et actionariat p. 8
- 2. Comité de mission p. 9

Objectif statutaire 3

06

Fédérer les collaborateurs autour de la mission et co-construire un environnement Happy@Work

p. 20

Objectif statutaire 4

07

S'engager au service d'une finance utile comme moteur de transformation, auprès des entreprises investies et au sein de son écosystème, notamment avec ses fournisseurs, ses partenaires, ses actionnaires et sa Fondation

p. 23

01 Notre identité

1.1 Qui sommes-nous ?

Fondée en 2001, Sycomore Asset Management est une société de gestion entrepreneuriale spécialisée dans l'investissement responsable. Animée par une exigence forte — concilier sens et performance — ses équipes visent à délivrer une performance pérenne, en identifiant les leviers de création de valeur durable des entreprises.

Entreprise à mission et labélisée BCorp depuis 2020, Sycomore AM place l'exemplarité au cœur de son modèle en appliquant à elle-même les principes qu'elle promeut auprès des entreprises dans lesquelles elle investit. Fidèle à sa vocation d'investisseur responsable, Sycomore AM a initié dès 2008 une démarche d'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) à l'analyse fondamentale de son univers d'investissement.

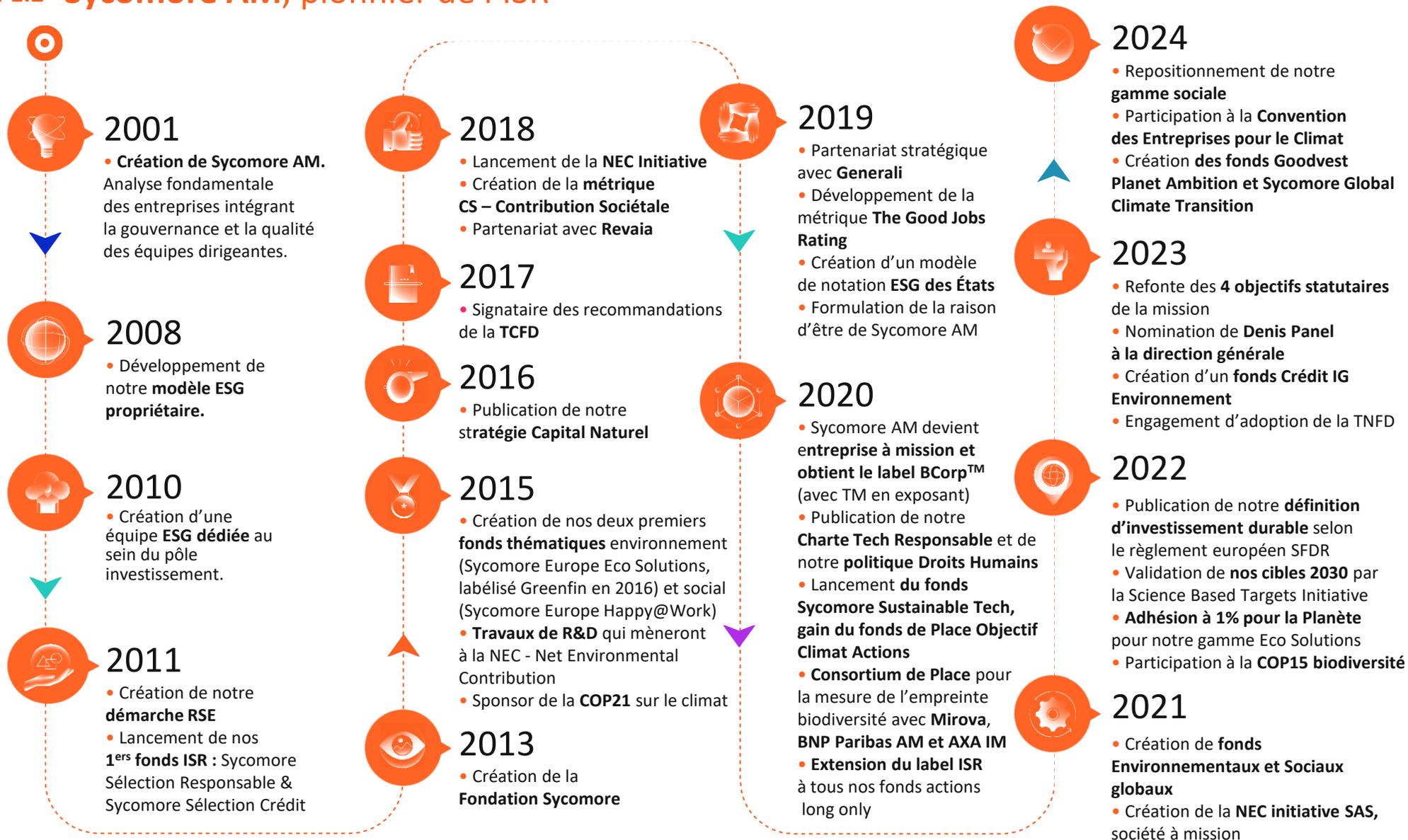
Notre approche repose sur une vision couvrant l'ensemble des étapes d'investissement, elle s'articule autour de trois dimensions :

1. Éviter les pratiques ou activités jugées dommageables pour les parties prenantes ou l'environnement
2. Évaluer les entreprises de manière approfondie, à l'aide d'une grille d'analyse propriétaire intégrant les critères ESG
3. Engager un dialogue constructif et exigeant avec les entreprises pour encourager leur transformation durable.

Ces dimensions sont pleinement intégrées aux décisions d'investissement. Elles influencent la prime de risque appliquée dans les modèles de valorisation et orientent la sélection des titres selon des critères ESG rigoureux, en cohérence avec la stratégie propre à chaque fonds.



1.2 Sycomore AM, pionnier de l'ISR



1.3 Notre mission

Afin d'être viable pour les générations futures, l'économie doit pouvoir concilier avec les limites planétaires et les besoins sociaux fondamentaux. Le secteur financier doit contribuer à réaliser l'agenda 2030 des Nations Unies, cadre de référence au niveau mondial pour la construction d'une économie plus durable et inclusive. Dans ce contexte, nous sommes convaincus du rôle-clé de la sphère financière dans le développement d'un modèle qui permette de relever les grands défis environnementaux, sociaux et sociétaux.

En tant que gérant d'actifs, il est de notre responsabilité de prendre nos décisions d'investissements au service de cette transition et d'encourager les entreprises dans leur transformation en réponse à ces défis.



Nous investissons pour développer une économie plus durable et inclusive et générer des impacts positifs pour l'ensemble de nos parties prenantes. Notre mission : humaniser l'investissement.

Notre mission incarne notre vision du métier d'investisseur : privilégier une approche à long terme et être au plus près des entreprises en se définissant comme l'une de leurs parties prenantes, aux côtés des collaborateurs, des clients, des fournisseurs, de la société et de l'environnement au sens large. Cette posture implique également d'examiner nos propres pratiques et notre conduite vis-à-vis de chacune de nos parties prenantes. Nous visons à être exemplaires, tant pour nos clients que pour les entreprises dans lesquelles nous investissons.

Nos quatre objectifs

Les quatre objectifs de notre mission incarnent notre engagement à mettre la finance au service du bien commun, en assumant pleinement les impacts de nos choix d'investissement sur l'ensemble de nos parties prenantes.

1. **Proposer des solutions d'investissement source de performance financière et permettant à ses clients de participer à une économie plus durable et inclusive.**
2. **Mesurer et renforcer la contribution environnementale et sociétale nette de ses investissements avec rigueur, transparence et pédagogie.**
3. **Fédérer les collaborateurs autour de la mission et co-construire un environnement Happy@Work.**
4. **S'engager au service d'une finance utile comme moteur de transformation, auprès des entreprises investies et au sein de son écosystème, notamment avec ses fournisseurs, ses partenaires, ses actionnaires et sa Fondation.**

02 Notre gouvernance

2.1 Gouvernance et actionnariat

Sycomore Factory détient deux entités opérationnelles : Sycomore Asset Management et Sycomore Global Markets, sur lesquelles elle exerce un contrôle capitalistique. Le conseil de surveillance de Sycomore Factory veille au bon fonctionnement de ces structures, suit les orientations stratégiques arrêtées au niveau des entités, et peut émettre des recommandations.

Gouvernance de Sycomore AM

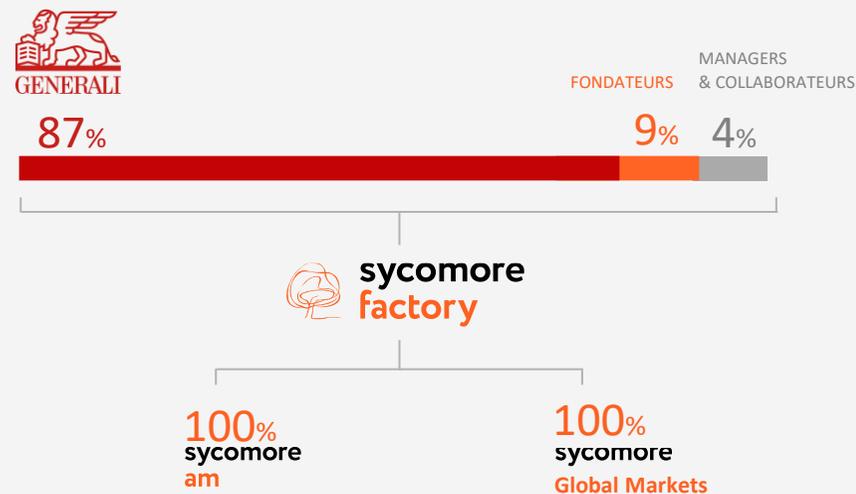
La direction de Sycomore AM repose sur deux instances complémentaires :

- **Le conseil d'administration**, en charge de définir les grandes orientations stratégiques, les politiques d'investissement et les budgets. Il valide également les comptes et les évolutions réglementaires des fonds d'investissements gérés par Sycomore AM.
- **Le comité exécutif**, responsable de la gestion opérationnelle. Il se réunit deux fois par mois pour mettre en œuvre la stratégie définie et assurer sa diffusion en interne.
- **Le Comité de Mission**, en charge du suivi de la bonne exécution de la mission, il a un rôle consultatif. Il se réunit deux à trois fois par an et veille à la mise en œuvre d'actions contribuant à l'atteinte des objectifs statutaires et à l'allocation de moyens appropriés.



Actionnariat

Suite au **partenariat stratégique** signé le 5 février 2019 avec **Generali Investment Holding S.p.A.**, filiale d'Assicurazioni Generali S.p.A., la **structure actionnariale de Sycomore Factory** est la suivante :



Sycomore Factory détient **100 % de Sycomore Asset Management et 100 % de Sycomore Global Markets** (société de courtage agréée par l'AMF).

Sycomore Factory est actionnaire à **61 % de la NEC Initiative SAS**.

Sycomore Factory est actionnaire minoritaire, à hauteur de **5 %**, de la **Fintech à impact positif Lita.co**, dont l'ambition à long terme est de devenir une plateforme d'investissement durable à destination des épargnants.

2.2 Comité de mission

Depuis fin 2022, **le Comité de mission est composé de six membres externes et six membres internes**. Sycomore AM a ainsi fait le choix d'une forte représentation des collaborateurs afin de maintenir un ancrage important de la mission dans les équipes.

En 2024, le Comité de Mission était composé des membres présentés ci-dessous. A noter que des nouveaux membres internes et externes seront intégrés en 2025, suite au changement de gouvernance et à un départ des effectifs de Sycomore AM et faute de temps suffisant à consacrer au comité pour deux membres externes.

Les membres externes, aux parcours et expertises variés et complémentaires, ont pour rôle d'apporter un regard critique sur les moyens employés et les actions menées par Sycomore AM pour atteindre ses objectifs.

Les membres externes



Anne-Lise Bance,
Experte gouvernance, finance à impact et démocratie en entreprise. Responsable affaires publiques et investissements à impact dans le secteur de l'assurance.



Florence Didier-Noaro,
Dirigeante fondatrice d'innwise – conseil des dirigeants de l'industrie et du secteur financier en matière de durabilité – et administratrice indépendante, experte audit et conseil et finance durable



Bertrand Bonhomme,
Expert développement durable et relations parties prenantes dans le monde de l'industrie



Caroline Le Mestre,
Directrice de GoodCorporation France – Éthique des affaires et droits de l'Homme, spécialiste Droits Humains, expérience en industrie (TotalEnergies) et en conseil



Guillaume Desnoës,
Co-fondateur d'Alenvi, Compagni et Biens Communs, coprésident du bureau de la Communauté des entreprises à mission, expert enjeux sociaux et modèle d'entreprise à mission



Cédric Ringenbach,
Ancien directeur du Shift Project, auteur de la Fresque du Climat, enseignant et conférencier sur le changement climatique, CEO de Blue Choice – conseil en stratégie Climat

Les membres internes



Christine Kolb,
Associée fondatrice



Christophe Hourtoulle,
Relations investisseurs institutionnels France



Anne-Claire Imperiale,
Directrice durabilité



Fatou Yansané,
Chargée de projet juridique



Francesca Mozzati,
Spécialiste produits à l'international (Europe du Sud)



Jean-Guillaume Péladan,
Senior Advisor produits à Environnement

03 Notre bilan 2024

3.1 Nos principales réalisations et perspectives

Un contexte de marché en mutation



Le secteur de la gestion d'actifs fait face à des mutations profondes. **Plusieurs mouvements de consolidation sont en cours**, comme le projet de joint-venture entre Natixis IM et Generali Investment Holding, ou le rapprochement récent entre BNPP AM et AXA IM. **À ces dynamiques s'ajoutent des pressions croissantes sur les coûts** — liées à la complexité réglementaire et au poids croissant des données — **ainsi qu'une concurrence accrue des produits passifs**. Le marché tend ainsi à se polariser entre, d'un côté, la gestion indicielle (ETF), qui gagne du terrain et, de l'autre, la gestion active de conviction, que Sycomore AM revendique comme son positionnement historique. Enfin, nous évoluons dans un contexte international qui remet en cause la nécessaire prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux que ce soit dans les politiques publiques ou dans les investissements ("backlash ESG"), en particulier aux États-Unis mais aussi en Europe où les révisions en cours des réglementations ("Omnibus") en matière de durabilité inquiètent les acteurs engagés pour une finance durable.

Dans ce contexte en recomposition, les stratégies des clients évoluent. C'est dans cet environnement exigeant que Sycomore AM a construit sa trajectoire 2024 et ouvert 2025.

Une année 2024 marquée par la performance et la transformation



Sycomore AM achève l'année 2024 sur des résultats solides. La performance des fonds, en nette progression notamment en fin d'année, reflète le travail conjoint des équipes de gestion et ESG, et illustre l'efficacité des choix stratégiques déployés tout au long de l'année.

Dans un contexte pourtant peu favorable à l'investissement responsable, la dynamique de collecte s'est également redressée : la collecte nette ressort proche de l'équilibre, mettant fin à deux années consécutives de décollecte. Les résultats financiers progressent de 10 % par rapport à 2023, portés notamment par une hausse des frais de surperformance.

En parallèle, Sycomore AM a mené en 2024 une refonte en profondeur de sa gamme de fonds, visant à la fois à simplifier l'offre et à revaloriser son approche sociale. Cette évolution s'est accompagnée du lancement du fonds Sycomore Global Climate Transition, qui renforce l'ADN durable de la société. Plus lisible, la nouvelle architecture des fonds accorde une place importante aux thématiques sociales et environnementales, qui représentent environ 30 % des encours.

L'année écoulée a également été marquée par plusieurs évolutions sur le plan des ressources humaines, avec un niveau de turnover au-dessus de 10 % et en augmentation, et un niveau d'engagement des collaborateurs relativement bas (près de 70 %). Des avancées ont été enregistrées sur le plan de la diversité des genres au sein des effectifs, mais des marges d'amélioration subsistent, notamment en matière d'égalité salariale.

2025 : une dynamique déjà bien engagée



Forte des résultats obtenus en 2024 et malgré un contexte complexe, Sycomore AM engage 2025 sur une bonne dynamique de collecte et de performances. L'entreprise entend mener des projets structurants, au service de la performance plurielle et de la satisfaction de ses collaborateurs et de ses clients. L'engagement des collaborateurs est une priorité pour 2025. Le comité exécutif souhaite faire de notre mission un levier fort d'adhésion, en fixant des objectifs clairs pour 2025 et en continuant à associer les équipes aux grandes orientations.

3.2 Notre baromètre

Le baromètre ci-après présente, pour chacun des quatre objectifs de la mission, **les objectifs à moyen terme, les actions et moyens déployés en 2024**, ainsi que les principaux **indicateurs de performance** permettant d'en suivre l'avancement.

Les résultats obtenus traduisent des avancées concrètes et des efforts soutenus pour mettre en œuvre la mission. Dans un contexte marqué par des défis sectoriels — notamment le recul des flux vers l'investissement responsable —, les initiatives déployées, les ajustements stratégiques réalisés, ainsi que les moyens mobilisés témoignent d'une dynamique d'amélioration continue.

OBJECTIF STATUTAIRE	PRINCIPAUX INDICATEURS DE SUIVI	2024	2023
Proposer des solutions d'investissement source de performance financière et permettant à ses clients de participer à une économie plus durable et inclusive	% des encours Article 9 ¹	29 %	28 %
	% des encours Article 8	69 %	69 %
	% des encours ISR	88 %	90 %
Mesurer et renforcer la contribution environnementale et sociétale nette de ses investissements avec rigueur, transparence et pédagogie	NEC ²	+ 8 %	+ 11,1 %
	CS ³	+ 31 %	+ 31 %
Fédérer les collaborateurs autour de la mission et co-construire un environnement Happy@Work	Formation des collaborateurs (part de la masse salariale)	2 %	1,9 %
	Index de satisfaction des collaborateurs ⁴	67 %	N. A.
S'engager au service d'une finance utile comme moteur de transformation, auprès des entreprises investies et au sein de son écosystème, notamment avec ses fournisseurs, ses partenaires, ses actionnaires et sa Fondation	Nombre de nouveaux axes d'engagement ⁵	409	288
	Montant du mécénat social, sociétal et environnement (Fondation Sycomore, 1% pour la Planète, Agence Nationale du Sport, Fondation ...)	346k€	346k€
	Nombre de collaborateurs participant aux actions de la Fondation Sycomore	34	-

1. Le règlement européen SFDR a introduit trois catégories de produits : les fonds Article 9, contribuant positivement aux enjeux sociaux et/ou environnementaux ; les fonds Article 8, intégrant des critères ESG ; les fonds Article 6, ne tenant pas compte de critères ESG. Les 2% résiduels sont des fonds de fonds patrimoniaux de notre gestion pilotée, classés Article 6.

2. NEC 1.0 et 1.1 basées sur des données d'entreprises de 2022 à 2024. La NEC, Net Environmental Contribution, est une mesure d'impact environnemental évaluant le degré de contribution des activités économiques à la transition écologique, intégrant biodiversité, climat et ressources. Elle est exprimée sur une échelle normée de -100 % pour les activités les plus destructrices des écosystèmes à +100 % pour les moins destructrices ou les plus régénératives. Cette échelle est relative et centrée autour de 0% qui correspond à la moyenne actuelle des impacts environnementaux de l'économie mondiale. Pour plus d'information sur la méthodologie, consulter le site de la nec-initiative.org. Pour plus d'information sur la prise en compte de la NEC dans la démarche de Sycomore AM, consulter notre Politique d'intégration ESG.

3. CS : « La Contribution Sociétale des produits & services évalue l'impact des activités sur les grands enjeux sociétaux, en particulier ceux mis en évidence par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Évaluée sur une échelle de -100% à +100%, c'est une métrique quantitative, agréant les contributions positives et négatives des activités d'une entreprise en les pondérant de leur contribution au chiffre d'affaires. Elle s'articule autour de deux piliers :

- Les offres de produits et/ou services pour les populations vulnérables ;

- Les offres de produits et/ou services qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, de la sécurité et du bien-être. » Plus d'information sur la méthodologie disponible dans notre Charte Sociale.

4. Index calculé comme la moyenne de la satisfaction sur les missions proposées, l'épanouissement au travail, la fierté d'appartenance à l'entreprise et la recommandation à des proches.

5. Sont comptabilisés les nouveaux axes de progrès transmis aux entreprises à l'occasion de dialogues qui ont eu lieu au cours de l'année 2024.

3.3 Avis du Comité de mission sur l'avancement des objectifs statutaires en 2024

Le Comité de Mission tient à saluer l'implication de la direction de Sycomore AM et le renforcement du lien entre mission et stratégie. Il souligne notamment les avancées réalisées en 2024, parmi lesquelles l'alignement renforcé de la gamme de fonds avec les objectifs de la mission, le renforcement des moyens consacrés à l'engagement actionnarial, ainsi que la mise en œuvre d'actions pour renforcer la culture managériale. Le Comité identifie également plusieurs axes d'évolution à poursuivre, notamment en lien avec la feuille de route environnementale, la lisibilité des résultats des engagements actionnariaux, et l'engagement des collaborateurs.

Premier objectif statutaire : Proposer des solutions d'investissement source de performance financière et permettant à ses clients de participer à une économie plus durable et inclusive. Dans un contexte 2024 marqué par un certain recul des dynamiques ESG, le Comité souligne les résultats positifs obtenus, en particulier concernant l'alignement de la gamme de fonds avec les objectifs fixés par la mission. Le positionnement ainsi réaffirmé, à travers des fonds thématiques sur les enjeux environnementaux et sociaux et le maintien du label ISR sur près de 90 % des fonds, apparaît comme un point fort.

Deuxième objectif statutaire : Mesurer et renforcer la contribution environnementale et sociétale nette de ses investissements avec rigueur, transparence et pédagogie.

Le Comité salue la dynamique globale sur cet objectif, marquée par le renforcement de l'équipe ESG et la poursuite de travaux méthodologiques. La reconduction du fonds Objectif Climat Actions 2 et le lancement du fonds actions Sycomore Global Climate Transition renforcent les perspectives sur l'accompagnement des entreprises en transition en complément de la gamme Eco Solutions.

Concernant la NEC des encours de Sycomore AM, le Comité constate une diminution (de +11 % à fin 2023 à +8 % à fin 2024), liée à un contexte moins favorable caractérisé par la baisse des performances des actions de la gamme environnementale, par des mouvements de décollecte et par le développement d'autres fonds pour lesquels la NEC n'est pas central dans le processus d'investissement, et ce malgré le lancement du fonds obligatoire environnemental fin 2023. Le développement de fonds dits de « transition », qui s'inscrit dans une logique environnementale davantage centrée sur les enjeux climatiques et prospective, aura un effet baissier sur la NEC totale des encours. **Le Comité soutient le renforcement de Sycomore AM sur les sujets de transition, tant dans son offre d'investissement que dans ses actions d'engagement actionnarial et de plaidoyer et invite Sycomore AM à avoir une communication transparente, explicite et pédagogique sur la complémentarité de ce développement avec les approches orientées sur les solutions mises en avant à travers la NEC.**

Ainsi, il souligne l'importance de la revue de la feuille de route environnementale prévue en 2025 et recommande d'utiliser des objectifs encore plus différenciés selon les stratégies d'investissement et de définir un indicateur complémentaire pour mesurer efficacement la contribution des portefeuilles à la transition.

Troisième objectif statutaire : Fédérer les collaborateurs autour de la mission et co-construire un environnement Happy@Work

Le Comité reconnaît la transparence avec laquelle Sycomore AM a partagé les résultats des enquêtes de satisfaction des collaborateurs, ainsi que les axes d'amélioration identifiés. La direction de Sycomore AM a mis en place des premières actions en 2024, notamment pour renforcer la culture managériale. Le contexte de turnover élevé et de taux d'engagement inférieur à 70% des collaborateurs fait de ce sujet un point de vigilance pour le Comité de Mission. L'engagement des équipes est d'ailleurs bien identifié comme un enjeu stratégique majeur pour la direction générale en 2025.

Quatrième objectif statutaire : S'engager au service d'une finance utile comme moteur de transformation, auprès des entreprises investies et au sein de son écosystème, notamment avec ses fournisseurs, ses partenaires, ses actionnaires et sa Fondation.

Le Comité constate un positionnement encore renforcé en faveur des meilleures pratiques d'investissement durable, notamment avec le parcours et la feuille de route établie à l'occasion de la Convention des Entreprises pour le Climat. Le Comité apprécie les moyens significatifs déployés en matière d'engagement actionnarial. Il recommande d'intégrer dans le rapport de mission un suivi des axes d'engagement ayant conduit à des avancées concrètes, en tant qu'indicateur de progrès.

Le partage des frais de gestion de la gamme Eco Solutions via le 1 % pour la Planète et du fonds Sycomore Social Impact à la Fondation Entreprendre, en complément de l'allocation de 1 % du résultat d'exploitation à la Fondation Sycomore, est également considéré comme une initiative importante contribuant, au titre du partage de la valeur économique créée, à cet objectif statutaire.

04 Proposer des solutions d'investissement source de performance financière et permettant à ses clients de participer à une économie plus durable et inclusive.

- Poursuivre le développement de notre **gamme de fonds ISR** et faire évoluer notre gamme existante vers la génération d'impacts environnementaux et/ou sociétaux, notamment en maintenant **une part de nos encours ISR supérieure à 80 %**.
- Valoriser notre expertise ESG dans les réponses aux appels d'offre, notamment en répondant majoritairement à des appels d'offre exigeant une expertise environnementale ou sociale spécifique.



Sycomore AM poursuit son engagement en faveur de l'investissement responsable en adaptant sa gamme de fonds aux attentes des investisseurs et en continuant à offrir des solutions alignées avec les exigences environnementales et sociétales de demain.

Christophe Hourtoulle, Responsable Développement Institutionnel de Sycomore AM



Résultats 2024

88 %
des encours labellisés ISR (ou équivalent)

29 %
Article 9

69 %
Article 8



Principales actions réalisées en 2024

Repositionnement de notre offre sociale ancrée dans notre ADN

Création du fonds Sycomore Global Climate Transition

Maintien du label ISR v3 sur tous les fonds concernés

Des offres développées pour des clients engagés (sélectionné lors des appels d'offres Fonds de Réserve des Retraites, épargne salariale EDF, fonds Goodvest, etc.)



4.1 Focus : poursuivre le développement de notre gamme de fonds ISR et à impacts

Rendre plus lisible et enrichir notre gamme de fonds

Notre gamme de fonds vise à concilier performance financière et extra-financière pour accompagner le développement d'une économie plus durable et inclusive. Elle s'organise autour de trois familles de stratégies :

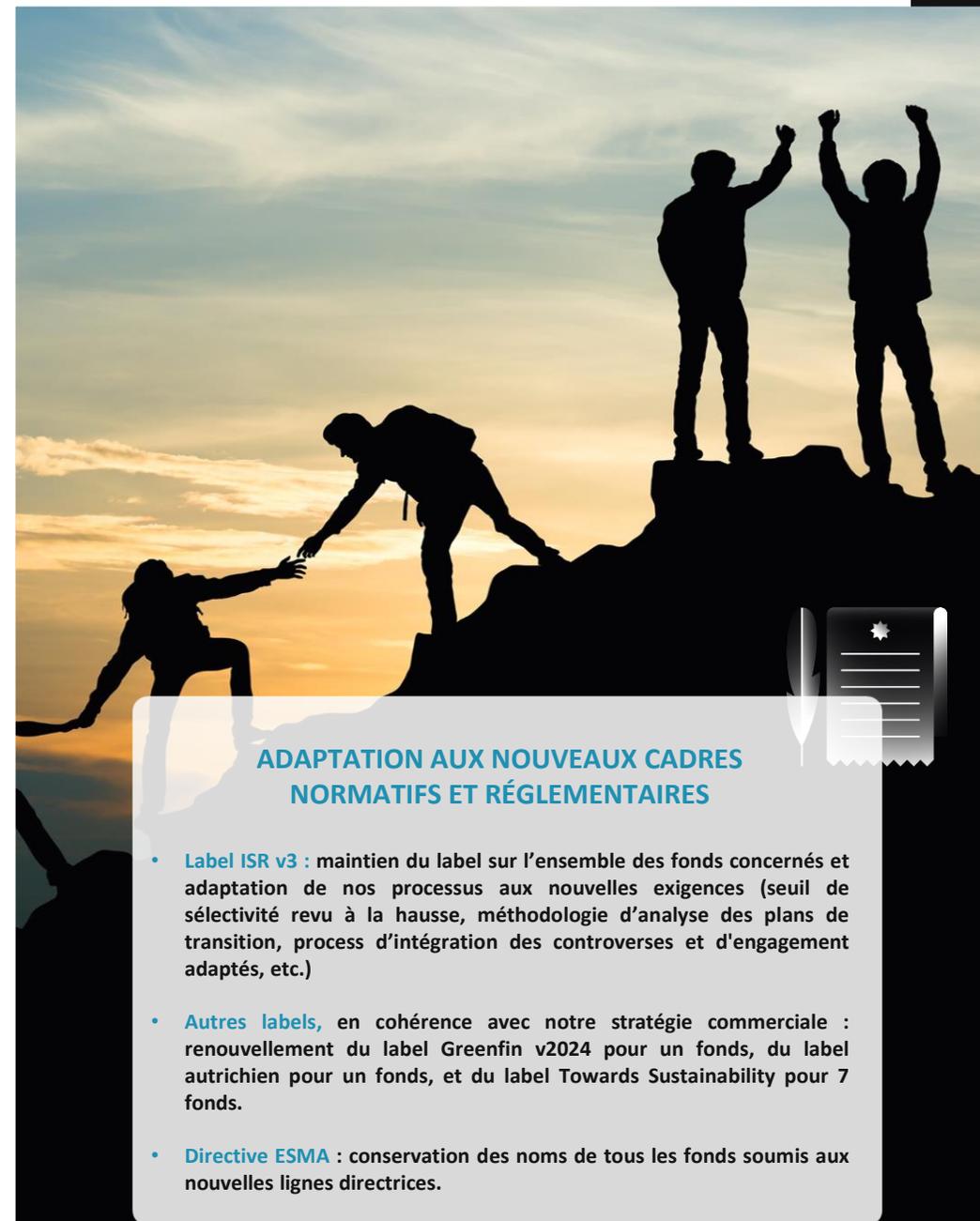
- Des fonds à la recherche d'impact, investis à 100 % dans des actifs durables,
- Des fonds ISR, avec un minimum de 50 à 70 % d'investissements durables,
- Des fonds « transformation ESG », avec un minimum de 25 % d'investissements durables.

En 2024, Sycomore AM a entrepris une refonte de sa gamme de produits afin de mieux répondre aux attentes de ses clients. En ligne avec notre objectif statutaire 1, nous avons ainsi renforcé la gamme de fonds actions visant à générer des impacts environnementaux et sociaux positifs avec :

- Le lancement du fonds Sycomore Global Climate Transition, complémentaire aux stratégies Eco Solutions. Ce fonds cible des entreprises alignées sur une trajectoire d'émissions nettes nulles d'ici 2050, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris et aux initiatives de Place « Net Zero » pour atteindre la neutralité carbone globale.
- La simplification de notre gamme à impact social, désormais recentrée sur nos deux stratégies phares, Sycomore Global Social Impact et Sycomore Europe Happy@Work.

Par ailleurs, Sycomore AM a également enrichi son offre obligataire avec :

- Sycoyield 2030, deuxième fonds à échéance, lancé après le succès de Sycoyield 2026
- Sycomore Euro IG, orienté vers des obligations de qualité, à maturité courte



ADAPTATION AUX NOUVEAUX CADRES NORMATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

- **Label ISR v3** : maintien du label sur l'ensemble des fonds concernés et adaptation de nos processus aux nouvelles exigences (seuil de sélectivité revu à la hausse, méthodologie d'analyse des plans de transition, process d'intégration des controverses et d'engagement adaptés, etc.)
- **Autres labels**, en cohérence avec notre stratégie commerciale : renouvellement du label Greenfin v2024 pour un fonds, du label autrichien pour un fonds, et du label Towards Sustainability pour 7 fonds.
- **Directive ESMA** : conservation des noms de tous les fonds soumis aux nouvelles lignes directrices.

Gamme des fonds ouverts et commercialisés par Sycomore AM par classe d'actifs, classification SFDR et label

FONDS	FOCUS	SFDR ¹	TAUX D'INV. DURABLE	LABEL(S)
ACTIONS				
CORE				
Sycomore Sélection Responsable	Sélection d'entreprises responsables	Article 8	min. 70%	1 5
SMALL & MID CAPS				
Sycomore Sélection Midcap	Sélection responsable de petites et moyennes valeurs	Article 8	min. 50%	1
Sycomore Sélection PME	Nos principales convictions sur les PME-ETI	Article 8	min. 50%	1 3
SOCIAL				
Sycomore Europe Happy@Work	Entreprises valorisant leur capital humain, 1 ^{er} vecteur de performance	Article 9	100%*	1 5
Sycomore Global Social Impact	Entreprises contribuant positivement aux enjeux sociaux	Article 9	100%*	1
ENVIRONNEMENT				
Sycomore Europe Eco Solutions	Entreprises porteuses d'éco-solutions, moins défavorables à la santé des écosystèmes et à la biodiversité que la moyenne de l'économie mondiale	Article 9	100%*	1 2 5
Sycomore Global Eco Solutions	Entreprises porteuses d'éco-solutions, moins défavorables à la santé des écosystèmes et à la biodiversité que la moyenne de l'économie mondiale	Article 9	100%*	1
Sycomore Global Climate Transition	Entreprises dont la stratégie est compatible avec l'objection Net Zero d'ici 2050	Article 8	min. 50%	
TECH RESPONSABLE				
Sycomore Sustainable Tech	Entreprises responsables dans le secteur de la technologie	Article 9	100%*	1 4
CRÉDIT				
Sycomore Sélection Crédit	Sélection responsable d'obligations européennes	Article 8	min. 50%	1 5 6
Sycomore Env. Euro IG Corp. Bonds	Sélection responsable d'obligations européennes IG d'entreprises engagées dans la transition écologique et énergétique	Article 9	100%*	-
Sycomore Euro IG Short Duration	Sélection d'obligations IG court terme libellées en euro	Article 8	min. 50%	-
Sycomore Sycoyield 2026	Fonds obligataire à échéance 2026	Article 8	min. 1%	-
Sycomore Sycoyield 2030	Fonds obligataire à échéance 2030	Article 8	min. 1%	-
MULTI ACTIFS				
Sycomore Partners	Gestion actions de conviction dont l'exposition peut varier de 0 à 100%	Article 8	min. 25%	-
Sycomore Next Generation	Gestion ISR flexible et patrimoniale	Article 8	min. 50%	1

-1-



-2-



-3-



-4-

INITIATIVE TIBI

-5-



-6-



*Hors monétaire, liquidité et dérivés ¹Article 9 : Objectif d'investissement durable. Article 8 : répond à des enjeux environnementaux et/ou sociaux

4.2 Focus : valoriser notre expertise ESG dans les appels d'offres

Faire de notre expertise extra-financière un axe de différenciation majeur

En 2024, Sycomore AM a remporté plusieurs appels d'offres grâce à son savoir-faire ESG :

- **Le Fonds de réserve pour les retraites (FRR)** : Renouvellement du mandat pour trois ans avec un objectif de décarbonation.
- **Un Family Office** : Mandat axé sur la gestion environnementale, en ligne avec la stratégie du fonds Sycomore Euro IG Environmental Corporate Bonds.
- **EDF** : Création d'un fonds SFDR 9 dans le cadre de leur épargne salariale, reprenant la stratégie du fonds Sycomore Global Eco Solutions et utilisant la NEC comme critère d'impact.

Le modèle d'analyse fondamentale propriétaire SPICE (Social, People, Investors, Clients, Environment)*, qui englobe l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise et est enrichi au fil de l'évolution des enjeux, renforce la capacité de Sycomore AM à répondre aux exigences ESG des investisseurs les plus engagés.

4.3 Focus : poursuivre le développement de notre gamme de fonds ISR et à impacts

Porter et partager nos convictions

En cohérence avec son ambition de développer une gamme de fonds contribuant à une économie plus durable et inclusive, Sycomore AM a déployé en 2024 de nombreuses actions de communication et de sensibilisation autour des enjeux de développement durable. Les principaux thèmes défendus en 2024 ont porté sur l'engagement actionnarial, le label ISR, le label Greenfin, la tech responsable et l'environnement.

* Notre modèle d'analyse ESG, baptisé SPICE, pour Society & Suppliers, People, Investors, Clients, Environment, est notre outil d'évaluation de la performance développement durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux, dans la conduite de leurs opérations et dans leur offre de produits et services. L'analyse se décompose en 90 critères pour aboutir à une note par lettre. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus matériels de l'entreprise. Pour plus d'information, consulter notre politique d'intégration ESG. <https://fr.sycomore-am.com/telecharger/1329406490>

Principaux temps forts de l'année

-  **Time To Change** : conférence sur le climat et l'engagement actionnarial.
-  **Journée Nationale des Investisseurs** : intervention sur l'engagement actionnarial.
-  **Forum ESG Impact Investing** : table ronde sur la dimension ESG de la Tech dans les portefeuilles
-  **Convention des Entreprises pour le Climat** : participation à un cycle de conférences et d'accompagnement pour établir une feuille de route alignée avec notre mission
-  **Think Tank « 2030, Investir Demain » avec ID L'Info Durable et l'AGEFI sur le thème « (Re)localisation juste : un enjeu de compétitivité et de durabilité »**

Chiffres clés communication



Sur les 158 prises de parole de Sycomore AM, 40 % (64) ont couvert des sujets ESG spécifiques. Les autres prises de paroles peuvent concerner nos fonds et leurs approches ESG ainsi que nos vues sur les marchés financiers.

05 Mesurer et renforcer la contribution environnementale et sociétale nette de ses investissements avec rigueur, transparence et pédagogie

- **Atteindre une NEC de +20%** pour nos investissements à horizon 2030
- **Maintenir la contribution sociétale de nos investissements** au-dessus de celle de l'EuroStoxx
- **Maîtriser les externalités** négatives à travers l'exécution d'une politique d'exclusion et le suivi des controverses
- **Explorer et faire évoluer notre approche ESG** en lien avec les meilleures pratiques et l'amélioration des connaissances sur les enjeux de durabilité
- **Assurer transparence et pédagogie pour nos clients** à travers la publication d'informations ESG quantitatives et qualitatives, mensuellement et annuellement



Résultats 2024

+ 8 % NEC	+ 31 % CS
---------------------	---------------------



Principales actions réalisées en 2024

Renforcement de l'équipe ESG
(3 recrutements, dont 2 experts climat et biodiversité)

Formation et déploiement
de la NEC 1.1

Revue de notre approche sociale
avec la publication d'une Charte Sociale et la revue de la méthodologie de contribution sociétale

Revue de notre politique d'exclusions

Intégration de la NEC comme KPI
dans 11 fonds, et de la contribution sociétale dans 7 fonds



En 2024, nous avons renforcé notre cadre ESG à travers des avancées concrètes sur plusieurs fronts : développement des expertises internes avec plusieurs recrutements, évolution des méthodologies d'analyse de contribution environnementale et sociale, définition d'un cadre robuste d'analyse des plans de transition, etc. Autant de leviers pour mieux mesurer, piloter et faire progresser l'impact de nos investissements.

Anne-Claire Imperiale, Directrice Durabilité chez Sycomore AM



5.1 Focus : explorer et faire évoluer notre approche ESG

Affiner l'évaluation des impacts environnementaux dans nos analyses

L'année 2024 a été marquée par le déploiement progressif de la nouvelle version de la méthodologie NEC (1.1) au sein de notre univers d'investissement. Fruit de 4 ans de retours d'expérience et de 2 ans de travaux, cette nouvelle version met à jour et améliore l'intégration des impacts environnementaux et leur prise en compte géographique et locale. Elle fait de la NEC un outil opérationnel particulièrement adapté pour intégrer les impacts sur les écosystèmes, alias la Nature (intégration des 4 principales pressions sur la biodiversité inventoriées et approche holistique de type Nexus de l'IPBES).

Dans le cadre du développement du nouveau fonds Sycomore Global Climate Transition, nous avons travaillé sur une méthodologie spécifique d'analyse des plans de transition des entreprises, en accord avec les recommandations du Net Zero Investment Framework 2.0. Intégrée à notre cadre d'analyse SPICE, cette approche permet d'évaluer de manière rigoureuse la crédibilité et l'alignement des entreprises avec les trajectoires de neutralité carbone.



FORMATION

Le déploiement de la NEC 1.1 s'est accompagné d'un programme de formation dédié visant à assurer l'appropriation des nouvelles méthodologies par l'ensemble des collaborateurs. Deux cycles ont ainsi été organisés au premier trimestre, avec un fort engagement des équipes : plus de la moitié des collaborateurs ont suivi la formation introductive, tandis que les analystes ESG et les gérants ont bénéficié de sessions spécifiques, adaptées à leurs expertises sectorielles. Chaque cycle a compté huit sessions, assurant une montée en compétence progressive et ciblée. De plus, une session Greenflash, mini-formation environnementale, a été donnée à l'intention de l'ensemble du personnel en décembre 2024. Et la fresque de la biodiversité a été suivie par 12 collaborateurs.

5.2 Focus : assurer transparence et pédagogie pour nos clients

Offrir plus de lisibilité à notre approche sociale de l'investissement

En 2024, nos travaux sur la méthodologie de mesure de la contribution sociétale des produits et services des entreprises, et, plus largement, nos réflexions sur notre approche de l'investissement sur les thématiques sociales et sociétales, ont abouti à la création d'une nouvelle Charte Sociale, qui remplace les stratégies précédentes sur le capital humain et sociétal. Dans un domaine encore peu encadré par des référentiels existants — en particulier en l'absence d'une taxonomie sociale — cette charte propose une vision unifiée et cohérente de l'investissement social.

Elle constitue une boussole pour structurer et communiquer notre engagement en faveur de l'investissement à impact social. Cet engagement s'appuie sur une approche développée depuis plus de dix ans et fondée sur des travaux méthodologiques rigoureux. Cette approche est structurée autour des 3E – Éviter, Évaluer, Engager –, appliqués aux trois parties prenantes clés identifiées dans notre Charte et dans notre approche d'analyse SPICE : les Consommateurs, les Collaborateurs et les Collectivités (3C).

La Charte Sociale complète est accessible ici :

<https://fr.sycomore-am.com/telecharger/603284313>



5.3 Focus : explorer et faire évoluer notre approche ESG

Enrichir et adapter nos processus et politiques ESG

En 2024, nos processus et politiques ESG ont connu plusieurs évolutions afin de renforcer notre approche d'investissement responsable et d'aligner nos pratiques avec les nouveaux enjeux du secteur. En particulier, nous avons travaillé à leur adaptation en ligne avec les exigences du label ISR v3, avec plusieurs évolutions notables :

- **Mise à jour de notre politique d'exclusion ESG,**
- **Révision de la politique d'intégration ESG,** incluant désormais un encart dédié à l'analyse des plans de transition des entreprises,
- **Actualisation de notre politique d'engagement actionnarial,** précisant notamment les situations pouvant déclencher des actions d'engagement.



L'IA AU SERVICE DE L'ANALYSE ESG



Sycomore AM a engagé en 2024 une mission d'accompagnement avec Axionable pour explorer les opportunités offertes par **l'intelligence artificielle** dans la collecte et l'analyse d'informations ESG. L'objectif est de faciliter l'accès aux données quantitatives et qualitatives pour nos analystes ESG, **en optimisant la couverture de nos univers d'investissement**. Ce projet s'inscrit dans un contexte d'élargissement de nos univers d'investissement en dehors de notre focus historique sur l'Europe.

AMÉLIORER NOTRE NEC ET NOTRE CS



La NEC des investissements de Sycomore AM s'élève à +8% à fin 2024, en recul de 3 points par rapport au +11% à fin 2023. Cette baisse s'explique par le recul des encours des fonds environnementaux (qui représentaient 11% de nos encours à fin 2024 contre 14% à fin 2023), le développement de notre gamme de fonds globaux et obligataires pour lesquels la NEC n'est pas centrale dans les processus d'investissement, et plus largement, par une exposition plus faible, sur la totalité de nos encours, à des entreprises aux NEC très élevées. Cette tendance s'inscrit dans un contexte de sous-performance des entreprises développant des solutions environnementales, notamment dans un contexte de taux élevés. Cette contribution reste nettement supérieure aux indices de référence dont la NEC est proche de + 0%. Au-delà de la NEC, les résultats, détaillés dans notre rapport de durabilité et d'engagement actionnarial, relatifs aux entreprises ayant des cibles SBTi validées, dépassent les objectifs fixés à horizon 2030. Ainsi, à la lumière de ces résultats, la révision de nos objectifs environnementaux est une priorité pour 2025. La Contribution Sociétale de nos investissements est quant à elle stable depuis 2022, à + 31% contre + 21% pour l'EuroStoxx. Ce résultat témoigne de la surexposition à des entreprises dont les produits et services contribuent positivement aux enjeux sociétaux.

06 Fédérer les collaborateurs autour de la mission et co-construire un environnement Happy@Work.

- **Faire vivre la culture d'entreprise au service du respect et du bien-être** des collaborateurs à travers des formations dédiées et des évènements de convivialité
- **Accompagner le développement des compétences des collaborateurs** en allouant entre 1,5% et 2% de la masse salariale à la formation
- **Assurer l'équité des rémunérations** et aligner les dispositifs de rémunération des collaborateurs avec les objectifs de réalisation de la mission
- **Associer les collaborateurs aux décisions stratégiques** à travers des échanges réguliers entre la direction et les salariés et communication régulière sur l'évolution du plan stratégique



Les managers jouent un rôle clé en tant qu'intermédiaires entre collaborateurs et direction : ils facilitent l'appropriation de la stratégie par les équipes et font remonter les retours et besoins exprimés sur le terrain. En 2024, nous avons amorcé une dynamique de culture managériale avec des coachings et des formations sur le feedback, qui se poursuivront en 2025.

Denis Panel, Directeur général de Sycomore AM



Résultats 2024

1,98 % de la masse salariale allouée à la formation (contre 1,88 % en 2023)	67 % index de satisfaction des salariés (69% enquête Generali)	Formation longue durée de deux salariés	12 Participation de 12 collaborateurs à la Fresque de la biodiversité
---------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------



Principales actions réalisées en 2024

Conduite de deux enquêtes d'engagement	Ateliers mission – stratégie avec les collaborateurs	Formation des managers aux feedbacks
----------------------------------------	------------------------------------------------------	--------------------------------------

Cycle de formation proposé aux managers sur l'approche de méditation de pleine conscience

6.1 Mesurer l'engagement de tous les collaborateurs

En 2024, Sycomore AM a conduit deux enquêtes pour évaluer la satisfaction et l'engagement des collaborateurs :

- **Une enquête Qualité de Vie au Travail (QVT)**, menée au printemps dans le cadre de la transformation liée au plan stratégique Shapping 2028. Elle visait à recueillir le ressenti des équipes un an après l'arrivée de Denis Panel en qualité de directeur général et six mois après l'annonce du nouveau plan stratégique.
- **Une enquête initiée par Generali** et réalisée en octobre auprès de l'ensemble des affiliés du groupe, destinée à identifier les priorités en matière d'engagement des collaborateurs.

Les résultats de la première enquête ont été communiqués en juin 2024, donnant lieu à un plan d'action déployé dès l'été. Issu de cette enquête, l'index d'engagement des collaborateurs est calculé à partir de plusieurs critères : **satisfaction vis-à-vis des missions, épanouissement au travail, fierté d'appartenance à l'entreprise et propension à recommander Sycomore AM à des proches**. Les résultats de la seconde enquête ont d'abord été présentés aux managers lors d'un séminaire, avant d'être partagés avec l'ensemble des équipes. Ils ont permis d'enrichir le plan d'action initialement défini en 2024 pour construire une nouvelle feuille de route, qui sera mise en œuvre en 2025. Les principaux axes d'amélioration retenus portent sur **la rétention des talents, la gouvernance et l'implication des collaborateurs dans les décisions stratégiques, les opportunités de développement individuel (carrière et formation), et la gestion de la performance (processus d'évaluation, accompagnement et feedback des managers)**.



index d'engagement des collaborateurs
(69 % enquête Generali)



Progression du taux de participation :
66 % pour l'enquête interne, et 85 % pour l'enquête Generali.



Focus : Associer les collaborateurs aux décisions stratégiques

Deux nouveaux groupes de travail impliquant les collaborateurs

À la suite de l'enquête QVT interne, deux groupes de travail ont été lancés au second semestre 2024 pour renforcer l'implication des collaborateurs : l'un dédié à l'innovation, pour accompagner la transformation de l'entreprise, l'autre à l'aménagement des espaces de travail. En parallèle, Sycomore AM a investi dans des technologies avancées, telles que l'hyperconvergence, pour améliorer l'environnement de travail, accroître la flexibilité offerte aux employés **et réduire l'empreinte écologique** de l'entreprise, tout en favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

6.2 Focus : accompagner le développement des compétences des collaborateurs

Investir dans la formation technique et managériale

En 2024, Sycomore AM a renforcé son engagement en faveur du développement des compétences, avec un plan de formation enrichi et des moyens renforcés :

- **Financement de coaching pour les managers** et des formations longues pour deux salariés
- **Budget de formation en hausse**, représentant 1,98 % de la masse salariale (contre 1,88 % en 2023)
- **Maintien des formations en langues**, notamment en anglais.
- **Formations en management**
- **Fresque de la biodiversité** : 12 collaborateurs participants
- **Cycle de formation de la NEC Initiative** : nouvelle méthodologie NEC 1.1 pour les gérants et analystes ESG

6.3 Focus : faire vivre la culture d'entreprise au service du respect et du bien-être

Mieux accueillir, former et fidéliser les collaborateurs

Avec un taux de turnover de 13,38 % en 2024, Sycomore AM a pleinement conscience des enjeux liés à la rétention des talents. Ce chiffre s'explique en partie par les effets de la transformation engagée dans le cadre du nouveau plan stratégique, qui s'ajoutent à un turnover élevé depuis plusieurs années dans l'entreprise. Face à ce constat, la fidélisation des équipes constitue un axe de travail prioritaire. Plusieurs actions ont été engagées en lien avec les priorités identifiées lors des enquêtes menées auprès des collaborateurs, notamment :

- La mise en place d'indicateurs de performance pour renforcer l'équité et la transparence dans l'attribution des bonus – des évolutions sont prévues en 2025.
- Le partage plus systématique des réussites de l'entreprise, accompagné de moments de convivialité plus fréquents.

En 2025, dans le cadre du plan d'action enrichi, de nouvelles initiatives seront lancées pour améliorer l'accueil, l'intégration et la culture d'entreprise :

- Un travail sur le processus d'intégration des nouveaux entrants afin de garantir une intégration plus fluide et engageante ;
- L'introduction d'un Bilan Social Individuel (BSI) pour valoriser l'ensemble des avantages offerts aux salariés ;
- L'organisation d'un team building annuel réunissant l'ensemble des collaborateurs, ainsi qu'un second dédié aux managers.

Focus : faire vivre la culture d'entreprise au service du respect et du bien-être

Des avantages concrets pour le bien-être des collaborateurs

Sycomore AM accorde une attention particulière au bien-être et à la qualité de vie de ses collaborateurs. Parmi les dispositifs proposés à l'ensemble des salariés :

- **Des places en crèche pour faciliter la garde d'enfants ;**
- **Une prise en charge à 100 % de la mutuelle et de la surcomplémentaire,** garantissant une couverture santé optimale;
- **Un dispositif de participation attractif ;**
- **Un CSE doté d'un budget annuel de 1 280 € par salarié** dédié aux œuvres sociales (prestations culturelles, sportives et de loisirs à tarif préférentiel).



6.4 Focus : assurer l'équité des rémunérations

Renforcer l'égalité salariale et la féminisation des postes de direction

En 2024, l'index d'équité salariale hommes/femmes, instauré en 2019 conformément à la réglementation, s'est établi à 81/100, contre 91/100 en 2023. Cette baisse s'explique notamment par une diminution du nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations (une en 2024 contre deux en 2023), ce qui a entraîné un score de 0/10 sur ce critère. L'écart de rémunération a également baissé, avec une note de 31/40 en 2024 contre 37/40 l'année précédente. En revanche, la part des salariées augmentées à leur retour de congé maternité a atteint la note maximale de 15/15.

Pour revenir à un index plus élevé, Sycomore AM s'est fixé plusieurs objectifs :

- Favoriser l'accès des collaborateurs à des niveaux de qualification supérieurs dans des proportions équilibrées entre hommes et femmes, en adéquation avec les besoins de l'entreprise.
- Privilégier, à compétences égales, les candidatures du sexe sous-représenté pour les postes vacants de gérants de fonds, où les femmes représentaient 25% des effectifs en 2024.
- Atteindre, d'ici 2030, un taux de féminisation d'au moins un tiers des effectifs impliqués dans les processus et décisions d'investissement.

CRITÈRES	POINTS OBTENUS	
	2024	2023
1 - Écart de remuneration (en %)	31	37
2 - Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35
3 - Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15	N/A
4 - Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0	5
INDEX (sur 100 points)	81	91*

* Le critère 4 n'étant pas applicable en 2023, le résultat sur 85 points a été rebasé sur 100 points.

07 S'engager au service d'une finance utile comme moteur de transformation, auprès des entreprises investies et au sein de son écosystème, notamment avec ses fournisseurs, ses partenaires, ses actionnaires et sa Fondation.

- **Faire de l'engagement actionnarial** un pilier de notre approche d'investisseur engagé en menant 200 actions d'engagement par an (nouvelles ou suivi de progrès)
- **Participer au développement d'une finance durable et inclusive** en participant à des initiatives de Place
- **Partager une partie de la valeur ajoutée** créée avec des associations en reversant notamment 1 % du résultat d'exploitation à la Fondation Sycomore et 1% du chiffre d'affaires net réalisé par la gamme Eco Solutions au 1% pour la Planète



La participation de Sycomore AM au parcours de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) a été une formidable opportunité pour approfondir notre réflexion stratégique et orienter concrètement nos actions en matière de transition écologique. Pendant neuf mois, ce programme immersif, impliquant notre direction et notre planet champion, Anne-Claire Imperiale, nous a permis d'explorer en profondeur les enjeux environnementaux et les leviers d'une transformation vers un modèle économique éco-régénératif. À travers cinq cycles de conférences et d'ateliers, nous avons réalisé un diagnostic de notre impact, identifié des pistes d'action et intégré de nouveaux concepts pour renforcer l'alignement de notre modèle économique avec les impératifs environnementaux. En contribuant et en signant le manifeste de la CEC*, nous affirmons notre engagement aux côtés d'autres entreprises convaincues de la nécessité d'une transition profonde.

Denis Panel, Directeur général de Sycomore AM

<https://cec-impact.org/manifeste-pour-une-finance-regenerative-2/>



Résultats 2024 chiffres

409

axes d'engagement
communiqués à 97
entreprises

346 k€

de dons, dont 55% à la
Fondation Sycomore,
soit 1 % du résultat
d'exploitation

87k€

de dons adossés à des
produits (gamme Eco
Solutions et fonds
Social Impact)

34

collaborateurs
impliqués dans les
actions de la
Fondation



Principales actions réalisées en 2024

Publication de la feuille
de route issue de la CEC

Nomination d'Anne-Claire
Imperiale au Comité du
label ISR

Lancement d'un groupe de travail
sur la « (Re)localisation juste »
avec ID, L'Info Durable et l'Agefi



7.1 Focus : engagement actionnarial

Poursuivre et renforcer notre engagement actionnarial

En 2024, Sycomore AM a renforcé sa politique d'engagement actionnarial avec plus de 400 axes d'engagement portés auprès d'une centaine d'entreprises.

Fidèle à notre stratégie, nous menons des actions structurées sur l'ensemble des thématiques ESG, en pilotant certains engagements de Place et en participant à de nombreuses initiatives collectives. À travers ces initiatives multisectorielles et multithématiques, nous réaffirmons notre rôle de catalyseur pour une finance durable et engagée, au service d'une transformation concrète des entreprises.

- **Environnement : climat et biodiversité**

Nous avons poursuivi notre implication sur les sujets environnementaux au travers de coalitions internationales telles que Climate Action 100+ et la Net Zero Engagement Initiative et en promouvant les cadres de reporting environnementaux reconnus comme le CDP et la SBTi. Sur la biodiversité, nous rejoignons l'initiative FABRIC, portée par la Finance for Biodiversity Foundation et dédiée au secteur textile.

- **Technologie : vers une Tech responsable**

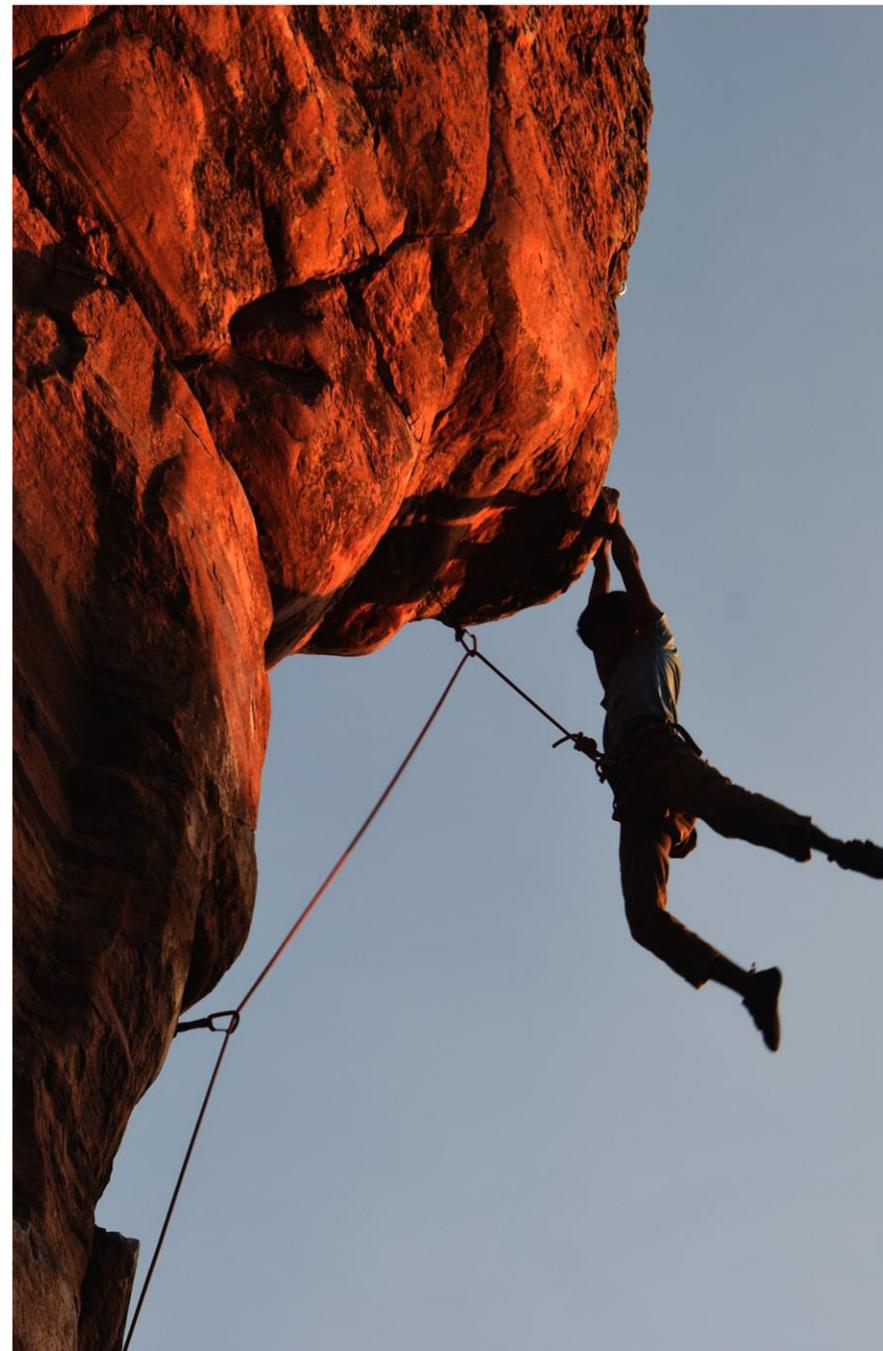
Aux côtés d'AXA IM, nous sommes co-pilote d'une initiative d'engagement sur les usages responsables du numérique, avec un focus sur la santé mentale et le bien-être des utilisateurs. Un premier retour d'expérience collectif sera publié en 2025.

- **Social : diversité et droits humains**

Acteur de référence du 30% Club France, nous poursuivons notre engagement pour une meilleure représentation des femmes dans les instances dirigeantes - avec un suivi attentif de la mise en œuvre de la loi Rixain -. Nous restons également mobilisés sur les droits humains, notamment à travers la coalition FIR-RHSF, qui agit pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes de valeur mondiales.

- **Moyennes et petites capitalisations : un dialogue ciblé**

Conscients des enjeux spécifiques auxquels font face les petites et moyennes entreprises cotées, nous participons activement au Club SMID lancé par le FIR, qui vise à structurer un dialogue ESG adapté et à renforcer notre engagement sur ces enjeux.



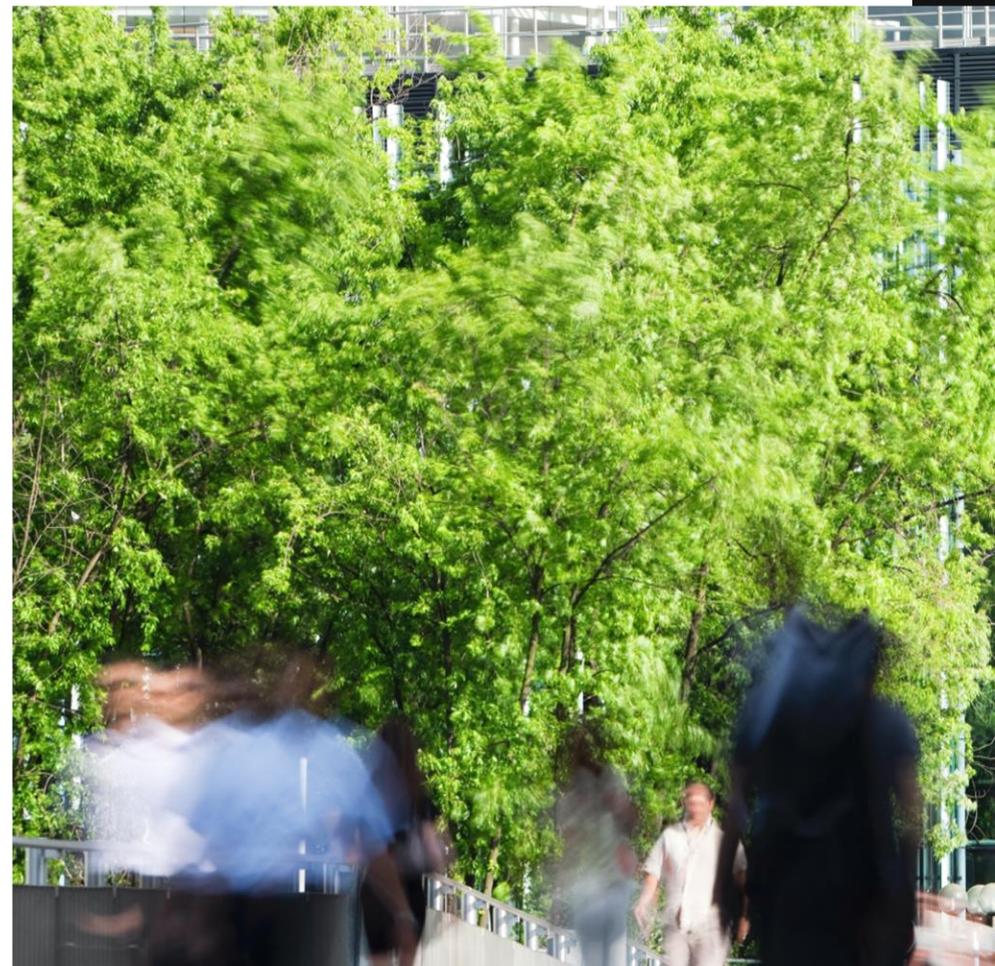
7.2 Focus : initiatives de Place

Promouvoir un écosystème de finance durable et responsable

En 2024, Sycomore AM a poursuivi son engagement au service d'une finance plus durable et responsable à travers une participation active à de nombreuses initiatives de Place.

- **Une implication de longue date au sein du FIR**
Nous sommes membres du conseil d'administration du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) et participons activement à plusieurs de ses commissions, notamment sur l'engagement actionnarial et la recherche académique (Prix FIR-PRI).
- **Des travaux de Place sur la finance responsable et à impact**
Nous contribuons aux travaux de l'Institut de la Finance Durable sur l'investissement à impact et promovons un label ISR exigeant, via la participation d'Anne-Claire Imperiale au Comité du label et l'utilisation du label Greenfin, France Finance Verte via la représentation de l'AFG par Jean-Guillaume Péladan au sein du comité du label Greenfin. Nous participons au développement de métriques et cadres robustes sur les sujets environnementaux et sociaux : membre du comité d'orientation de la méthodologie CBF développée par Iceberg Data Lab, actionnaire et administrateur de la NEC initiative, participation au Conseil Scientifique et d'Experts de la Fondation PARC (Paris Agreement Research Commons), participation aux travaux portant sur le développement d'une taxonomie sociale portés par GSG France for impact finance en partenariat avec le FIR. En 2024, nous avons de plus contribué au groupe de travail financement du Roquelaure de la Biodiversité sous la houlette du Ministère de l'Écologie.
- **Un plaidoyer actif au niveau national et européen**
Nous participons à la Commission Investissement Responsable de l'AFG et au groupe de veille réglementaire d'Eurosif pour faire progresser les standards de la finance durable et contribuer aux réflexions en matière de réglementation ESG.
- **Une reconnaissance internationale par les PRI**
La démarche de Sycomore AM a été saluée dans le cadre du dernier reporting PRI, avec l'obtention de la note maximale de 5 étoiles sur 5 pour le module Policy, Governance & Strategy, soulignant la solidité de notre cadre stratégique et de notre gouvernance en matière d'investissement responsable.

• Plus d'informations sur les actions d'engagement et les participations à des initiatives de Place seront mises à disposition dans notre rapport de durabilité et d'engagement actionnarial, répondant aux exigences de l'Article 29 de la loi Energie Climat



LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL « (RE)LOCALISATION JUSTE »

En 2024, Sycomore AM a cofondé le groupe de travail « (Re)localisation Juste : un enjeu de compétitivité et de durabilité », dans le cadre du Think Tank « 2030, Investir Demain ». Ce groupe vise à élaborer un guide d'engagement actionnarial pour accompagner les entreprises dans des relocalisations à la fois socialement justes et écologiquement vertueuses. Il s'attache également à explorer les synergies entre enjeux environnementaux et sociaux, en soulignant le rôle stratégique de la relocalisation dans la réduction de l'empreinte carbone, la souveraineté industrielle et le maintien du tissu socio-économique local. En savoir plus sur le groupe de travail « (Re)localisation Juste » : https://2030investirdemain.com/fr/groupe_de_travail/social/

7.3 Focus : partage de la valeur

Soutenir de nouvelles associations avec la Fondation Sycomore et le 1% pour la Planète

En 2024, la Fondation Sycomore a apporté son soutien à quatre nouvelles associations engagées dans des actions à fort impact social et culturel, en lien avec le projet de la Fondation de favoriser l'accès à l'éducation et le lien entre les écoliers et le monde professionnel :

- **Témoins Polaires** : création d'une fresque polaire à bord d'un trois-mâts pour sensibiliser au changement climatique.
- **Droit à l'École** : ouverture d'une école pour enfants immigrés ou déscolarisés, afin de leur redonner accès à l'éducation.
- **20 ans 1 projet** : accompagnement de jeunes hospitalisés de longue durée dans leur orientation et leur insertion professionnelle.
- **La Maîtrise Populaire de l'Opéra-Comique** : programme éducatif et artistique favorisant l'accès à la pratique musicale pour tous.

Trois actions phares en 2024 avec les associations partenaires depuis plusieurs années

En 2024, la Fondation Sycomore s'est engagée activement auprès de plusieurs associations afin de promouvoir l'inclusion sociale et éducative, avec l'implication active des équipes de Sycomore AM :

- **Avec Sport dans la Ville**, nos collaborateurs ont participé à des événements solidaires, comme des courses connectées, pour encourager l'intégration professionnelle et sociale par le sport.
- **Dans le cadre du programme United Way – Booster 93**, nous avons accueilli des jeunes en décrochage scolaire pour une immersion professionnelle incluant découverte de la finance, simulations d'entretien et échanges avec nos collaborateurs.
- **Grâce à Syco School**, nous avons soutenu des projets pédagogiques innovants, comme la construction d'une cabane écologique mêlant savoir-faire technique et sensibilisation à l'environnement.



PARTAGE DE FRAIS DE GESTION

Au-delà de l'affectation d'1% de notre résultat net à la Fondation Sycomore, nous partageons 1% du chiffre d'affaires de la gamme Eco Solutions avec Bloom Association et Pro Silva France via le 1% pour la Planète. Nous affectons aussi une partie des frais de gestion du fonds Sycomore Social Impact à la Fondation Entreprendre. L'ensemble de ces dons se sont élevés à 87k€ en 2024. Ces partenariats sont aussi l'occasion de partages avec les collaborateurs. C'est ainsi qu'en juillet 2024, 10 d'entre nous ont fait un voyage d'étude dans la forêt de Dambach, en Alsace, gérée selon les principes de la sylviculture mélangée à couvert continu développés par Pro Silva France. Cette approche, comparable à une permaculture appliquée à la forêt, exclut les coupes rases et privilégie la régénération naturelle, la mixité des essences, la biodiversité et la résilience face au changement climatique. L'étude s'est terminée par la visite d'une scierie utilisant le bois de cette forêt pour des clients principalement locaux.

Zoom sur notre démarche environnementale d'entreprise

En 2024, nous avons continué nos efforts de maîtrise de notre empreinte environnementale en tant qu'entreprise :

- **Achats responsables et sobriété** : poursuite de la fourniture d'électricité « verte » via l'achat de garanties d'origine, remplacement des boissons du type Minute Maid, Lipton Ice Tea et Coca Cola par des boissons moins sucrées, bio et de marques françaises, approvisionnement de café en grains auprès de Terres de Café, et poursuite des prestations de Castalie (fontaines d'eau gazeuse et plate en substitution des bouteilles d'eau en plastique).
- **Recyclage** : tri à la source de 1,5 tonne de papiers (via notre prestataire Shred-it et permettant de produire des fibres recyclées remplaçant l'équivalent de fibres vierges produites par une trentaine d'arbres), du marc de café et des capsules de café (via Les Joyeux Recycleurs et Nespresso-La Poste-Veolia) et étude d'une meilleure collecte des déchets recyclables dans les bureaux.
- **Empreinte carbone absolue de 1 010 tonnes d'équivalent CO₂ en 2024**, soit 13 t éq.CO₂ par an et par ETP, stable par rapport à 2023 et dont 87% provient des achats de produits et services. L'historique des résultats issus de l'outil estimatif construit par I Care en 2021 selon le GHG Protocol est décomposé ci-dessous :

Emissions annuelles de gaz à effet de serre en t éq.CO ₂ par périmètre	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Scope 1 & 2	9	3	3	3	3	3
Déplacements professionnels	92	25	51	107	130	111
Déplacements domicile-travail	4	2	6	2	2	1
Numérique	20	25	27	16	23	12
Achats de produits et services divers	640	575	774	736	847	882
Total (scopes 1, 2 et 3 amont)	765	630	861	864	1 002	1 010



sycomore
am

www.sycomore-am.com — 14 avenue Hoche 75008 Paris